

Le bulletin



CEB 2021

→ p. 6



Été solidaire

→ p.7



Compte communal 2020

→ p. 8



Apprendre par le jeu

→ p. 13

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
04 383 60 91 – 0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
04 383 72 60 – 0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de l'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestieux
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalus 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirûrchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthisnes.be



Léa POUCKET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Nathalie KLEE MR-CDH-IC

Conseillère communale

→ rue du Centre 36 – 4160 Anthisnes
0498 16 83 51 – nathalie.klee@anthisnes.be



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalus 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be

PAR **TONI PELOSATO**

SOMMAIRE

- **Vos élus**
 - 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
 - 3 L'Édito
- **GROUPES POLITIQUES**
 - 4 MR-CDH-IC – CIM Citoyen – PS-IC
 - 5 Le mot du mayor
- **CONSEIL COMMUNAL**
 - 6 Les brèves du Conseil communal
- **CPAS – SOLIDARITÉ**
 - 7 De la crise du covid aux inondations, le cpas au service de l'ensemble des citoyens
- **FINANCES – TRAVAUX – DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 8 Compte communal 2020
- **PATRIMOINE**
 - 9 Limont autrefois, reconnaissez-vous ce lieu ?
- **FOCUS CITOYEN**
 - 10 Le Royal Sporting Club Anthisnes a soufflé ses 90 bougies
- **JEUNESSE**
 - 11 Voyage à travers les camps
- **ENSEIGNEMENT**
 - 13 Apprendre par le jeu
- **ENSEIGNEMENT – CULTURE**
 - 14 L'atelier du livre créatif !
 - 14 Cinq élèves de l'Ecole de danse du Condroz sur un tournage
- **PRÉVENTION – BON À SAVOIR**
 - 15 Un e-guichet pour le 1722
- **INFORMATIONS COMMUNALES**
 - 16
- **AGENDA**
 - 17 D'octobre à janvier
 - 18 De septembre à juin
- **SERVICES COMMUNAUX**
 - 20 En un coup d'œil

L'ÉDITO



Le Patrimoine de notre commune est riche de très nombreuses facettes. Depuis toujours, nous avons souhaité le mettre à l'honneur. Ce fut d'abord le temps des pionniers qui, dès les années septante, décidèrent de redynamiser l'Avouerie. Ce fut ensuite le temps des hommes de dossier, Francis Hourant et Christian Fagnant notamment, qui menèrent

à bien la rénovation de la Ferme Saint-Laurent et, plus récemment, de la Ferme d'Omalius, notre nouvelle Maison Communale. Le moment est venu de boucler la boucle. Et cela passe par la rénovation du chaînon manquant de cet ensemble exceptionnel, l'Eglise Saint-Maximin. Elevée sur des fondations d'avant l'an 1000, désacralisée dès la fin du 19^e siècle, cette église, que nous connaissons aujourd'hui pour son toit de plastique vert, renferme des trésors, des peintures murales classées au « Patrimoine Exceptionnel de Wallonie ».

C'est dans le cadre de ce projet de rénovation que la Ministre Valérie Debie, en charge du Patrimoine et du Tourisme, nous a rendu visite ce mardi 12 octobre. Une rencontre fructueuse qui a permis de jeter les jalons d'un nouveau chantier de longue haleine, pour lequel ECETIA et la SPI nous accompagneront.

Le contexte économique et budgétaire n'est guère propice aux chantiers de ce type. Nous devons mesurer les risques, notamment budgétaires, envisager les retombées patrimoniales et touristiques, faire la balance des plus et des moins. L'ambition et la volonté politique existe, les écueils sont nombreux. A suivre donc...



Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page

www.stereotype.be

sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Blaise Agnello, Pierre-Yves Bolen, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Michel Evans, Cécile François, Solange Julien, Yolande Parée, Toni Pelosato, Alicia Renard, Marcel Sauvage, Nathalie Seron, Sonia Stella, Marc Tarabella, Maud Verjans
Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenk), Ecole communale d'Anthisnes, de Limont et de Villers-aux-Tours (Équipes éducatives), Ecole Saint-Maximin (Equipe éducative), Ecole de danse du Condroz (France Jurdan), Zone de police du Condroz (Frédéric Denis).

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.

Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



LE MOT DU MR-CDH-IC

A ce jour, le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin

LE MOT DE CIM CITOYEN

Conseils de Villages (CV) à Anthisnes (suite, suite,..)

A l'heure où nous écrivons cet article, les premiers Conseils de Villages (CV) ont pu se tenir et les suivants sont déjà programmés dans les semaines à venir.

Il nous paraît utile de rappeler que si les Conseils de Villages sont initiés par le groupe CIM Citoyen, la vitalité et l'organisation de ceux-ci sont du ressort des citoyens qui s'y engagent et que notre souhait est de nous retirer sur la pointe des pieds et d'y participer simplement au même titre que tout autre citoyen.

Calendrier des événements :

25 juin 2021 : 1^{er} Conseil de Village (CV) Hestieux-Lagrange-Limont

26 août 2021 : 1^{er} CV Hody-Targnon-Villers-aux-Tours

17 septembre 2021 : 2^e CV Hestieux-Lagrange-Limont

24 septembre 2021 : 1^{er} CV Anthisnes-Stepennes-Tolumont

01 octobre 2021 : 1^{er} CV Vien-Floxhes-La Rock-La Ramée-Coi-behay-Viegeay

Mi-octobre 2021 : 1^{er} CV Berleur-Tavier-Baugnée-Baraque Boulet-Xhos-Moulin-Houchenée-Rapion

18 octobre 2021 : 2^e CV Hody-Targnon-Villers-aux-Tours

Si vous voulez rester informé des prochaines dates de rencontres et des sujets soulevés, vous pouvez retrouver toutes les informations sur la page Facebook: «Conseils de Villages Anthisnes».

N'hésitez pas à nous rejoindre, même si vous n'avez pas eu l'occasion de participer au 1^{er} Conseil de votre village.



conseilsdevillagesanthisnes@gmail.com

0478 06 98 52 – 0495 43 22 30

Courrier à P. Kerkeneers

Lagrange 69 – 160 Anthisnes

LE MOT DU PS-IC

Solidarité-s- avec les sinistrés des inondations et encore...

Il n'est pas besoin de vous rappeler combien nos voisins-e-s ont, et souffrent encore, des inondations survenues en ce mois de juillet. Nous étions nombreux ces jours là à nous inquiéter qui d'un ami, d'un parent, d'une collègue et bon nombre d'entre nous ont répondu «présent» pour apporter son soutien à ceux qui ont tout ou presque tout perdu. Très rapidement, nous avons senti le besoin de nous rendre utiles, tantôt en allant sur place afin de nettoyer, tantôt en préparant un repas, en se rendant dans un centre d'aide et de soutien, en donnant des matelas, couvertures, nourritures, vêtements ou encore de l'argent, en prêtant une maison,... les centres d'aide se sont même retrouvés submergés... Bravo et encore bravo pour ce bel élan d'entraide et de solidarité.

La commune, n'a pas hésité à rendre service en apportant l'aide du service des travaux, en préparant en urgence des logements pour accueillir quelques familles.

L'occasion de dire aussi bravo à tous ceux qui se montrent solidaires, qui donnent du temps pour défendre d'autres causes, le Télévie, Cap 48,...

Bravo à tous ceux qui consacrent du temps, bénévolement, pour que nous puissions vivre diverses activités: théâtre, foot, fêtes de village, apéro camping, formations, maison des jeunes,...

Un bravo tout spécial aux personnes qui rendent service incognito, dans l'ombre et notamment ceux et celles que nous nommons «les aidants proches», ceux qui consacrent du temps pour un membre de leur famille malade ou vieillissant.

La solidarité existe donc encore ! Une personne sur quatre donne sans compter. Jeunes et moins jeunes, nous nous montrons solidaires en certaines circonstances et pas à d'autres.

Pourquoi ?

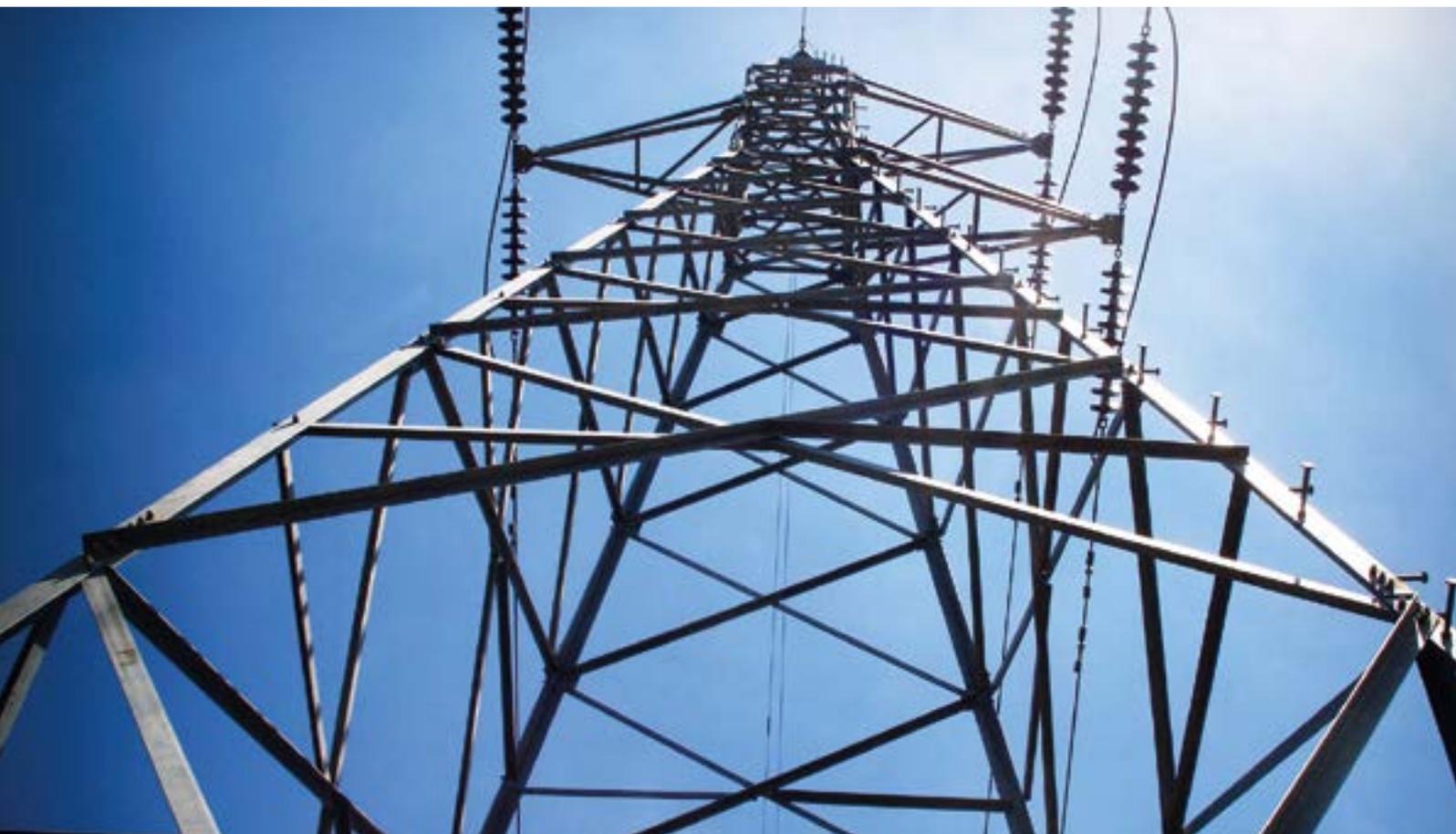
Sans doute parce que nous sommes plus sensibles à certaines causes qu'à d'autres et c'est normal. Nous sommes parfois loin d'imaginer que nous pourrions être concernés par la famine, la pauvreté, la maladie ou un accident de vie. Les événements de juillet nous montrent pourtant que nous pourrions être concernés plus rapidement que prévu, qu'avoir un toit, l'accès aux soins de santé, à certains services n'est pas un luxe, un privilège et que, quoique vous en pensiez, personne n'est à l'abri d'un accroc qui fait tout basculer du jour au lendemain.

La solidarité existe, organisée ou non, surtout, faisons en sorte de la maintenir longtemps encore.



www.ps-ic-anthisnes.be





nous avons entamé un dialogue constructif avec RESA en insistant lourdement sur la nécessité de trouver des solutions à ces problèmes.



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYEUR

De nombreux citoyens se plaignent depuis plusieurs années de pannes de distribution d'électricité jugées intempestives puisqu'ayant aussi lieu lorsque la météo n'explique pas ces pannes. Ces pannes peuvent durer des heures et perturbent grandement l'activité de celles et ceux qui travaillent chez eux sans parler des dommages à différents équipements notamment informatiques.

Ce phénomène ne touche pas toute la commune de la même manière. Certains villages ne sont pas du tout concernés mais Berleur est sans doute le village qui en souffre le plus de même que certaines parties de Tavier, Limont,...

Compte tenu de cette réalité, étant le réceptacle naturel de vos doléances mais n'ayant pas directement la compétence pour y remédier, nous avons entamé un dialogue constructif avec RESA en insistant lourdement sur la nécessité de trouver des solutions à ces problèmes.

Nous avons reçu la direction générale de RESA le vendredi 10 septembre en notre Maison communale; ils nous ont exposé la situation améliorable dont ils sont bien conscients, nous ont fait des propositions concrètes et avons convenu qu'il était utile de rencontrer la population lors d'une séance d'information.

Cette séance s'est tenue le mardi 12 octobre au Cercle Sainte-Barbe à TAVIER. Le public y était nombreux et les responsables de RESA ont pu entendre et apporter des explications à nos concitoyens. Gageons qu'à l'instar de la réunion sur le manque de connectivité organisée en janvier 2018 qui déboucha sur les investissements de Proximus et de VOO qui ont permis d'avoir une connectivité nettement améliorée sur tout le territoire communal, cette réunion constructive aboutira au déploiement de solutions pour résoudre les problèmes que nous connaissons actuellement.



ALICIA RENARD


 Pour plus d'informations:
www.anthisnes.be

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 26 MAI 2021

Excusés : Françoise TRICNONT-KEYSERS, Pol WOTQUENNE et Léa POUCKET

Lors de la séance du 26 mai 2021, le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation de travaux de voirie sur fonds propres, à savoir les Travaux de réfection des voiries rue du Tige et rue de l'Ourthe à Anthisnes et du carrefour formé par le Tiyou d'Hestreu et le chemin dèl Haye li Dame à Limont.

En établissant le projet de budget communal, le collège communal a prévu un crédit au budget du service extraordinaire (consacré aux investissements) pour la réfection de plusieurs tronçons de la voirie communale.

Après mûre réflexion, le choix a été fait, dans un premier temps, et suite aux investigations du service technique de la commune, d'effectuer l'entretien de la voirie sise rue du Tige à Anthisnes (Voirie complète, 550 m), l'entretien de la voirie sise rue de l'Ourthe à Anthisnes (Voirie complète, 1820 m) et la réfection du carrefour formé par le Tiyou d'Hestreu et le chemin dèl Haye li Dame à Limont.

Il constitue, à cet égard, un instrument de mesure de la qualité d'exécution du budget.

Le compte communal 2020 se clôture comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire
- Droits constatés	7 389 124,02 €	910 396,34 €
- Non-valeurs	77 280,11 €	0,00 €
- Droits constatés nets	7 311 843,91 €	910 396,34 €
- Engagements de dépenses	5 365 995,79 €	1 252 686,68 €
- Imputations comptables	5 236 737,12 €	194 992,05 €
- Résultat budgétaire	1 945 848,12 €	-342 290,34 €
- Résultat comptable	2 075 106,79 €	715 404,29 €

SÉANCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Excusées : Yolande HUPPE, Léa POUCKET et Françoise TRICNONT-KEYSERS

Le conseil communal a adopté la modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2021.

Le budget communal comprend l'estimation précise de toutes les recettes et de toutes les dépenses susceptibles d'être effectuées dans le courant de l'exercice financier. Il est cependant impossible de prévoir avec précision plus d'un an à l'avance la totalité des recettes et des dépenses définitives d'un budget. Lorsqu'après l'approbation du budget, des adaptations de crédits budgétaires doivent être réalisées (création, suppression ou modification d'un ou de plusieurs crédits budgétaires) suite à la survenance d'événements inconnus à la date de formation du budget initial, des modifications budgétaires peuvent être adoptées.

La modification n°1 au budget communal pour l'exercice 2021, service ordinaire et extraordinaire se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales ex. proprement dit	5 239 171,38 €	2 485 283,74 €
Dépenses totales ex. proprement dit	5 229 038,19 €	3 132 694,16 €
Boni / Mali exercice proprement dit	10 133,19 €	-647 410,42 €
Recettes exercices antérieurs	1 958 848,12 €	—
Dépenses exercices antérieurs	12 861,00 €	386 790,34 €
Prélèvements en recettes	—	1 110 921,08 €
Prélèvements en dépenses	428 450,00 €	37 440,20 €
Recettes globales	7 198 019,50 €	3 596 204,82 €
Dépenses globales	5 670 349,19 €	3 556 924,70 €
Boni / Mali global	1 527 670,31 €	39 280,12 €

SÉANCE DU 30 JUIN 2021

Excusés : Marc TARABELLA, Françoise TRICNONT-KEYSERS, Léa POUCKET, Nathalie KLÉE.

Le compte communal de l'année 2020 a été présenté par notre Receveuse Régionale, Nathalie Lequet.

Chaque année, les communes adoptent les comptes de l'exercice écoulé. Si le budget reprend les estimations des recettes et dépenses, les comptes annuels reflètent la réalité des recettes pour lesquelles un droit a effectivement été constaté et des dépenses réellement engagées et imputées (toutes les recettes et dépenses effectivement réalisées au cours de l'année considérée).

Au terme de l'exercice, les recettes et les dépenses réelles sont en effet connues. Les différences observées entre le budget prévu (et remanié au cours de l'exercice) et l'exécution réelle sont la base de l'analyse et du contrôle qui en découle. Les comptes reflètent l'exécution du budget et de ses modifications. Alors que le budget ne contient qu'une prévision ou estimation des engagements et des droits constatés, le compte budgétaire, qui se présente quasiment sous la même forme que ce dernier, fournit des informations précieuses sur les différents stades de réalisation des recettes et des dépenses.



PIERRE-YVES BOLEN

DE LA CRISE DU COVID AUX INONDATIONS, LE CPAS AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS

Notre pays vient de traverser deux crises importantes lors de ces 20 derniers mois: celle du COVID, qui marque encore notre quotidien et les inondations de juillet avec notamment une incidence forte sur certaines communes limitrophes d'Anthisnes.

Dans ces circonstances, le CPAS d'Anthisnes, comme d'autres, a été amené à quitter son rôle traditionnel afin de soutenir la population dans son ensemble. Ainsi, concrètement votre CPAS a:

- assuré la distribution du matériel de protection aux professionnels de la santé (généralistes, infirmières, kinésithérapeutes,...) actifs sur le territoire de la commune en début de pandémie;
- ouvert son action de soutien à de nouveaux publics, notamment les indépendants mis en difficulté par la crise;
- assuré le transport de citoyens vers les centres de vaccination;
- développé un partenariat avec l'AIGS pour un suivi psychologique de 1^{re} ligne (voir édition précédente du bulletin communal);
- assuré la récolte de produits d'hygiène destinés aux habitants d'Esneux;
- mobilisé le projet «été solidaire» pour venir partiellement en soutien aux communes de Hamoir, Comblain-

au-Pont, Esneux (voir l'article relatif à Été solidaire dans ce même bulletin);

- mis deux logements à disposition de victimes des inondations.

Ceci tout en continuant à assurer ses missions habituelles, centrées sur la dignité humaine.

Et bien entendu, en collaboration avec les services communaux, les deux institutions travaillant en synergie étroite.

Si nous soulignons ces aspects, c'est principalement pour vous faire percevoir le CPAS comme un acteur ouvert à l'ensemble des citoyens: il ne s'agit pas de gérer la seule pauvreté, mais bien de venir en appui à tous, lorsque votre vie est marquée par des difficultés plus ou moins passagères.

N'hésitez donc jamais à nous contacter et à franchir notre porte.



amelie.noirfalise@anthisnes.be
04 383 61 92

astrid.dhote@anthisnes.be
04 383 70 79



PAR MAUD VERJANS

ÉTÉ SOLIDAIRE

«Été solidaire: je suis partenaire» a pris tout son sens cet été à Anthisnes.

Pour participer à ce projet, la commune a engagé dix jeunes pour la période du 2 au 14 août 2021.

Habituellement, cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à l'égard des citoyens plus âgés en réalisant des petits travaux à domicile et en rendant des services à la population, pendant les vacances d'été.

À la suite des inondations survenues à la mi-juillet, le CPAS d'Anthisnes a tenu à être solidaire avec les communes limitrophes touchées par cette catastrophe, notamment celles de Hamoir, Comblain-au-Pont et Esneux.

C'est ainsi que la première semaine du projet «Été solidaire» a été adaptée en mettant notre équipe de jeunes, encadrée par deux assistantes sociales, à disposition de ces communes. Au programme: un support logistique (rangement des aides matérielles) et des activités de nettoyage.

Les seniors d'Anthisnes ont pu bénéficier du passage des jeunes lors de la seconde semaine qui s'est conclue par le traditionnel dîner. Celui-ci a été l'occasion de diffuser le reportage sur «mes 20 ans à Anthisnes autrefois» réalisé par les jeunes l'an dernier, en collaboration avec l'ASBL KIFILM.



maud.verjans@anthisnes.be – 04 383 67 17

Nous tenons tout particulièrement à remercier: Elise, Florian, Grégory, Jeanne, Loïse, Marie, Mona, Noé, Nora et Valentine pour leur investissement durant cette édition particulière.



PAR MICHEL EVANS

COMPTE COMMUNAL 2020

Document essentiel de la vie communale, celui-ci est dressé sous la responsabilité de la Directrice financière. Année exceptionnelle avec la crise covid et ses nombreuses répercussions sur nos vies privées mais aussi celle de la commune. Il en a notamment résulté une moindre consommation de bien des crédits prévus. Le résultat budgétaire du compte est donc fortement impacté par les mesures adoptées pour lutter contre le virus.

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés:	7 311 813,91 €	910 396,34 €
Dépenses engagées:	5 365 995,79 €	1 252 686,68 €
Résultat budgétaire:	1 945 848,12 €	- 342 290,34 €

La cassette communale est alimentée comme suit: Fonds des Communes -1 153 800 €, additionnels à l'IPP -1 658 829 €, additionnels au précompte immobilier -779 113 €, taxes communales -(288 400 €, l'aide à l'emploi -218 277 €.

Par rapport à l'année 2019, une forte réduction est constatée en matière de frais de chauffage, d'électricité, d'eau, de carburant. L'impact lié au covid est évident! Le personnel a télétravaillé, a presté à temps partiel, ce qui a nécessité moins de chauffage, d'électricité, les véhicules ont moins tourné, donc moins de carburant utilisé,...

Les dépenses de transferts les plus conséquentes ont été la dotation au CPAS, 339 855 €, celle à la Zone de Police du Condroz, 267 748 €, pour 142 820 € au service d'incendie. La cotisation Intradel, 240 677 €, équilibre le coût-vérité imposé par la région en matière de gestion de nos déchets. 16 953 € ont été versés aux Fabriques d'Eglise pour équilibrer leur budget.

La prochaine modification budgétaire intégrera ces bons résultats budgétaires en base de départ du budget 2021, en lieu de l'estimation qui en a été faite initialement.

RÉFECTION DE VOIRIES

La réfection de la voirie des rues du Tige et de l'Ourthe, ainsi que celle du carrefour formé par le Tiyou d'Hestreu et le chemin dèl Haye li Dame a été décidée le 26 mai. Le cahier des charges de ce marché public de travaux a été réalisé en interne. Il sera attribué par procédure négociée sans publication préalable. Treize mille huit cents mètres carrés sont concernés et la réalisation du travail est prévue en cinquante jours ouvrables!

L'objectif est d'offrir un revêtement neuf aux utilisateurs, tout en veillant au traitement de zones poreuses ou fissurées. La rue du Tige sera fraisée sur toute sa surface et reprofilée, tandis que la rue de l'Ourthe sera traitée au moyen d'un schlammage posé après réparation du coffre de certaines zones fragilisées. Ce procédé permet d'enrichir et de réimpermeabiliser un asphalte appauvri et devenu poreux au fil des ans.

Le carrefour au-dessus du Tiyou d'Hestreu accueillera de nouveaux filets d'eau et une grille. L'évacuation des eaux sera rendue possible par une canalisation qui rejoindra celle du Tiyou d'Hestreu. La zone sera reprofilée avant la pose de la couche de finition.

Les chantiers devront être signalés jour et nuit. Dans la mesure du possible, le libre accès aux propriétés riveraines devra être maintenu. Les lignes de bus utilisent certains tronçons visés par ces travaux, des déviations seront concertées avec le Tec.

COUPES DE BOIS



Cette année encore, des coupes de bois seront réservées à la vente aux habitants qui en font la demande. Depuis l'avènement du code forestier wallon adopté en 2008, son article 74 prévoit désormais une attribution de gré à gré. Le texte a changé, l'objectif est resté et les agents forestiers continueront à marquer le bois à couper et délimiter les parcelles qui seront attribuées sur base d'un contrat engageant le Département Nature et Forêts, la commune et l'habitant attributaire.

Les personnes intéressées par un lot portant sur environ 6 stères doivent se faire connaître au secrétariat communal, en contactant Madame Potters (04 383 99 88).

Les inscriptions seront clôturées dès que le DNF sollicitera cette liste en vue d'établir les contrats de vente. Pour bénéficier d'une coupe, la personne doit être inscrite, habiter l'entité lors de

la clôture des inscriptions et au jour de l'attribution, être présente lors du tirage au sort et s'acquitter du prix fixé, avant le tirage au sort. Elle devra signer le contrat de vente proposé.

Lors de l'attribution des lots, le préposé forestier fixera rendez-vous aux bénéficiaires, habituellement un samedi qui suit le jour du tirage au sort, en vue d'indiquer l'emplacement des arbres vendus et rappeler les éventuelles conditions à respecter.

Notez que la personne qui n'aura pas coupé les bois dans le délai imparti, fixé par le DNF, ne pourra s'inscrire utilement pour l'attribution ultérieure. En effet, le nettoyage de la parcelle entière est parfois un préalable à la remise en terre de nouveaux plants forestiers. Ne pas respecter les délais de coupe revient à retarder le travail sur l'ensemble de la plantation envisagée.



MARCEL SAUVAGE

LIMONT AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Le même angle de vue en 2021

La prise de vue date vraisemblablement de 1907, il s'agit de l'actuelle place Aimé Tricmont à Limont. A l'époque cet endroit était appelé « Gare de Limont – Chapelle ». Cette gare était le terminus d'une ligne de chemin de fer vicinal venant de Seraing par Rotheux. Sur cette carte postale on distingue les rails qui traversent la chaussée pour donner accès à la remise de la motrice du tram.

Une construction métallique avait été édiflée en face des maisons afin de remiser la motrice tandis que les wagons restaient en place sur la gare. L'accès et l'emplacement de ce hangar sont toujours bien visibles aujourd'hui.

PAR MICHEL DISPA

LE ROYAL SPORTING CLUB ANTHISENES A SOUFLÉ SES 90 BOUGIES

Connaissez-vous l'histoire du club et ses origines ?

Dès avant la première guerre mondiale, les jeunes Anthisnois s'étaient livrés au plaisir du «ballon rond...» Un club appelé Antinac fut créé le 9 avril 1916 (soit il y a 105 ans) avec les couleurs «jaune et noir». Parmi les joueurs, il y en a qui ont combattu auprès du Roi Albert et 9 d'entre-eux ne rentrèrent jamais à Anthisnes. Le tout premier président fut Ange Sulbout nommé le 7 avril 1917. A l'époque, le «jaune et noir» pour l'équipe 1^{re} et curieusement, ... «vert et blanc» pour la réserve !

En 1918, Antinac FC sollicitait son adhésion à l'Union Belge des Sociétés de Football. Une scission se produisit et un second club fut créé... mais là, il n'y a pas d'archives. La fin de la 1^{re} guerre mondiale ébranla l'enthousiasme sportif et, en 1922, Anthisnes, comme beaucoup d'autres villages ne comptait plus de club de football; on préférait la danse, le cyclisme, les pigeons, le jeu de quilles.



En 1924, c'est la renaissance des «jaunes et noirs»... Et la remise sur pied du FC ANTHISNOIS. Les couleurs sont conservées – le nouveau terrain est situé ruelle St Rock, derrière le parc du Docteur Fernand Biron (actuellement chez le Notaire, près de la pharmacie), l'entrée s'effectuait en face du cimetière. Le club affilié à la Ligue Wallonne de l'Ourthe (LWO), le club eut une durée très éphémère suite à une grave blessure d'un joueur..... 4 ans plus tard, naissait le SPORTING.

Bien des Anthisnois seront surpris d'apprendre qu'un club cycliste fut à l'origine du SPORTING cher à leur cœur. En effet, quelques gamins, l'aîné avait 17 ans, imaginèrent de fonder un club cycliste puis pour avoir d'autres activités, ils créèrent un club de football. Ils s'entraînaient



souvent sur une prairie située au lieu-dit «Sacy»... toute une aventure: les équipements étaient très restreints (vieux souliers dont les talons avaient été enlevés), les ballons s'apparentaient à des ballons de rugby, ... les buts délimités par deux casquettes... Le premier match eut lieu à Comblain-au-Pont le 13 octobre 1929 pour la fête locale. Une collecte fut organisée pour récupérer des vêtements «jaune et noir». Après bien des discussions amicales et bien arrosées, je suppose, le Sporting Club Anthisnois était né le 26 octobre 1929 sous les couleurs «jaune et noir» et affilié à l'Union Royale Belge des Sociétés de Football Association. Le 1^{er} terrain fut aménagé dans une prairie située au lieu-dit «Six Maisons». Conditions d'occupation strictes: enlèvement des piquets de buts et autres après chaque match, sortir le bétail dans un terrain contigu avant et le rentrer après le match sans oublier qu'il fallait étendre, le dimanche matin, les bouses de vache, aplanir les taupinières, délimiter la surface de jeu à la sciure, placer les piquets de buts et coins fournis par la scierie Jadot. Il n'y avait pas de filets, car pas de moyens pour en acheter. Puis le terrain se situa «Aux Steppennes», à «La Grigette» et finalement rue Elva. Le 1^{er} championnat officiel sous le matricule 1608 est le championnat 1930-1931.

Le 2 avril 1956, Anthisnes dispute le 7^e tour de la Coupe de Belgique, ici à Anthisnes, contre SV Saint-Trond (1^{re} div. Nationale). 4500 spectateurs. Battu 1-3.

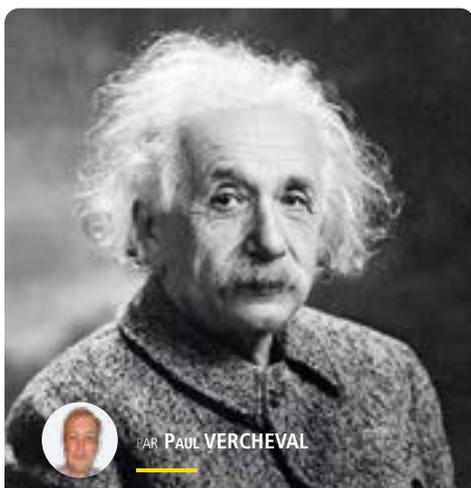
En 1976, construction de la nouvelle buvette par le club lui-même (comitards, joueurs, entraîneurs, supporters). Plans réalisés par Fernand Seron. Travaux gérés par Robert Gueders, maçon.

En 1989, travaux de rénovation des terrains et des infrastructures.

Le R.S.C. Anthisnois c'est 9 titres de «champion provincial». C'est une présence de 15 années en 1^{re} Provinciale dont 14 années d'affiliée. C'est en 1990-1991, finaliste de la Coupe de la Province et en 2001-2002, vainqueur de la Coupe du Condroz face à Huy Sport.

Pour l'avenir, le projet du club, vu les magnifiques installations dont il dispose et l'esprit familial qui a toujours animé le club, est de remettre sur pied au plus vite la formation des jeunes ainsi que l'apprentissage du football à nos jeunes de notre beau village d'Anthises et alentours.

Longue vie au Royal Sporting Club Anthisnois.



PAR PAUL VERCHEVAL

E = MC²

Les vaches aiment regarder les trains et comprennent de suite ce qui s'y passe. Justement, en voici un qui arrive en roulant au pas; à l'intérieur, deux passagers marchent vers les toilettes, l'un vers l'avant du train, l'autre vers l'arrière. Une des vaches les observe attentivement.

Le premier passager se déplace rapidement hors du champ de vision de la vache, tandis que le second reste immobile devant elle tout en marchant. Tout cela est normal, se dit la vache; le premier passager ajoute sa propre vitesse à celle du train, tandis que le second la soustrait.

Le physicien Michelson arriva à la même conclusion en 1881 et tenta de renouveler l'expérience en utilisant la lumière comme passager et la Terre comme support. La Terre se déplace à 30 km/s et la lumière à 300 000 km/s; la mesure de la vitesse d'un rayon lumineux émis dans la direction du déplacement de la Terre devait donc être 300 030 km/s, tandis qu'elle devait être 299 970 km/s avec un rayon émis dans la direction contraire.

Le croirez-vous? Michelson ne mesura aucune différence de vitesse, quelle que soit la direction du rayon. Un résultat contraire à la logique, dérangeant à faire beugler toutes les vaches de la planète.

En 1905, Albert Einstein publie sa théorie de relativité dans laquelle il explique, sans la mentionner, l'expérience de Michelson. La lumière, l'énergie autrement dit, n'est pas de la matière; elle n'obéit pas à ses lois, elle a les siennes, qui sont différentes.

Poursuivant ses recherches, Albert parvient à démontrer qu'il est possible de transformer la matière (m) en énergie (E), en respectant l'équation $E = mc^2$. Le carré de la vitesse de la lumière (c) est une très grande valeur; de ce fait, une toute petite quantité de matière peut donner naissance à une gigantesque quantité d'énergie.

Albert vient ainsi de découvrir la plus naturelle et la moins polluante des énergies: l'énergie nucléaire. Dorénavant, plus personne ne croira que le Soleil brûle du charbon pour nous chauffer et nous éclairer. Et d'ici peu, nous aussi, nous n'utiliserons plus que cette magnifique énergie pour tous nos besoins.

VOYAGE À TRAVERS LES CAMPS

Du 1^{er} au 10 août, le Patro de Tavier part pour 10 jours de camp, avec chaque fois un nouveau thème. Cet été, 82 enfants, 16 animateurs, 9 cuistots et une team logistique sont partis à Montzen pour voyager à travers les camps!

C'est à l'aide d'une «Machine à voyager dans le temps» que les enfants ont (re)découvert, chaque jour, un camp réalisé auparavant par le Patro de Tavier. Ils sont passés par le Safari, le Monde des jouets, la Ferme, les Festivals, le Voyage dans le temps, les Superhéros, le Moyen-âge, le Monde du frigo et le Tour du monde. Comme d'habitude, les rires, les jeux, les chants, l'esprit d'équipe... étaient de la partie.

Si vous désirez rejoindre notre grande famille, le Patro a lieu tous les samedis après-midi (sauf le premier du mois), de 14h à 17h, sur la place d'Anthisnes.

Dates à retenir:

17 octobre 2021: Bingo des APT

23 octobre 2021: Souper de rentrée

26 mars 2022: Patro Quiz

24 avril 2022: Run & Bike des APT



www.patro-tavier.be

ou Facebook: Patro de Tavier





CEB 2021

Félicitations à Célia Antoine, Samuel Antoine, Inaya Bellaire, Noé Cajot, Matéo Dassis, Léna Del Giudice, Elsa Demaeght, Alexi Detilloux, Enza Dodet, Clémence Dragozis, Mathias Flament, Maëva Fontaine, Louis Guilmot, Yanis Hubert, Augustin Lekeux, Yuna Leroy, Romain Limbourg, Nathan Losson, Noah Magis, Raphaël Marquet, Méline Materne, Justin Neuville, Louise Ninane, Noémie Ovidio, Anaëlle Paris, Iris Rondas, Nina Rondas, Alain Ronsmans, Nuhamin Schyns, Sayuri Simon, Sara Théate, Jade Tourneur.



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE

ÉCOLE LIBRE ST MAXIMIN
ANTHISNES

LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE SAINT MAXIMIN

Tout d'abord, les enseignantes ont félicité les élèves de 6^e qui ont réussi leur CEB avec fruit.

Depuis la rentrée, les projets foisonnent et amènent au sein de l'école une ambiance de découvertes, de rencontres et de liens.

Début septembre, nous avons organisé une balade en école afin de vivre les retrouvailles « parrain-marraine », déjà mené depuis deux ans. Il s'agissait là d'un tremplin qui nous a permis d'enfin se plonger dans le monde des « petits ambassadeurs du livre », projet qui a non seulement reçu des subsides mais également le magnifique soutien de Nancy Pierret, illustratrice et Yolande Parée, bibliothèque communale. Le 15 septembre, nous avons d'ailleurs inauguré le petit train garni d'une centaine de livres sélectionnés par l'ensemble de l'équipe éducative. Dès lors, des rencontres sont organisées deux lundis par mois. Le parrain ou la marraine, formé depuis l'année passée, partage, initie et fait découvrir toutes sortes d'albums jeunesse à son filleul. Un autre projet a vu le jour pour une durée d'un an. Il s'agit d'une collaboration durable en partenariat avec le FIEJ (Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse) et financée par la cellule culture-enseignement. Ce projet s'inscrit dans le cadre du PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) et amènent les enfants à se réapproprier leur patrimoine à travers l'expression artistique. De nombreux partenaires seront présents à différents moments en fonction de leurs compétences : Nadine Fabry, artiste-peintre, Patrick Brüll, comédien, deux animatrices de la Pépinière de Ferrières, un animateur du château de l'Avouerie, etc. Pour découvrir et suivre ces projets, n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook.



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES

UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS CULTURELS

Après de longs mois où les enfants ont dû réduire leurs activités sportives et culturelles, tant en famille qu'au sein de l'école, cette rentrée sera marquée par un agenda déjà bien rempli.

L'école communale d'Anthisnes tient à remettre à l'honneur toutes les sorties culturelles chères aux enfants. Que ce soit à l'Opéra Royal de Liège, au cinéma, au théâtre, au centre Technifutur ou aux journées Startech's days (éveil aux métiers techniques pour les P5/P6), chaque classe sortira à plusieurs reprises de l'enceinte de l'école pour une ouverture sur le monde. La culture viendra également à l'école. Nous accueillerons les Jeunesses Musicales, Cap Sciences, la bibliothèque d'Anthisnes pour diverses animations en classe.

D'autres projets sont en préparation. La fin de l'année sera marquée par les classes de dépaysement à Han-sur-Lesse.

A très vite pour un compte-rendu plus détaillé de quelques activités !

Les enseignantes et les enfants de l'école communale d'Anthisnes remercient Martine pour le magnifique panneau réalisé dans le cadre du projet potager.

N'hésitez pas à venir l'admirer sur le côté de l'école.





PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE LIMONT

Notre projet «Art et sport» de cette année scolaire 2021-2022. Cette année, côté «Art», les enfants vont avoir la chance de donner libre cours à leur imagination et leur créativité grâce à des ateliers peinture avec Nancy Pierret et Nadine Fabry (deux artistes bien connues de notre commune). Côté «Sport», le Poull ball (sport collectif conçu par un enseignant belge) viendra dynamiser nos journées d'école et renforcer la coopération entre nos élèves. Instaurée dans notre école depuis 2013, cette dynamique artistique et sportive fait partie intégrante des apprentissages de chaque classe.

Bref, petits et grands vont encore vivre de beaux moments et écrire de belles aventures dans le livre de notre école. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi.



Envie de plus d'infos sur notre école et ses projets ?

Un petit clic sur : www.ecoledelimont.be
FACEBOOK (école de Limont)



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS

APPRENDRE PAR LE JEU

Le jeu fait partie intégrante de la vie de chaque enfant. Il est présent à la maison, avec la famille; mais aussi à l'école, dans la cour de récréation avec les copains et même dans nos classes.

Pour accroître la motivation chez les élèves, nous trouvons judicieux de faire entrer le jeu dans leurs apprentissages. Celui-ci permet à l'enfant de développer des compétences variées qui touchent à ses différentes intelligences ainsi que de mobiliser cinq gestes mentaux: l'attention, la compréhension, la mémorisation, la réflexion et l'imagination.

Pour allier sens, plaisir et engagement auprès des élèves, la pédagogie du jeu a parfaitement sa place dans le quotidien de nos classes. À travers cet environnement ludique, les enfants progressent sans même s'en rendre compte et deviennent de plus en plus autonomes. Le jeu constitue donc un magnifique outil d'apprentissage mais aussi de remédiation.

Très concrètement, c'est un réel plaisir de voir les enfants de l'école partager leurs idées de jeux et les règles qui vont avec. Vous ne connaissez pas le fameux «touche-touche zombie»? À l'occasion de leur dernier conseil de classe, les élèves du degré moyen ont décidé d'instaurer un après-midi «Jeux de société» chaque mois. Les enfants de maternelle, quant à eux, s'approprient les cubes, les balles ou autres bouchons pour leur donner une nouvelle vie et ainsi se créer leurs propres histoires à vivre et à jouer.

Tout ça ne vous donne pas envie? Alors, à vous de jouer!





PAR SOLANGE JULIEN ET YOLANDE PARÉE



L'ATELIER DU LIVRE CRÉATIF !

Une nouvelle activité pour enfants a démarré à la bibliothèque: «L'atelier du livre créatif».

Cet atelier remplace «L'heure du livre». Il a lieu le premier samedi du mois, comme auparavant, mais la durée de l'animation passe à deux heures, de 10h à 12h. Il est toujours animé par Cathy Saint-Remy.

Chaque séance est annoncée dans notre lettre d'information, à laquelle vous pouvez vous inscrire en prenant contact avec la bibliothèque. Vous pouvez aussi consulter cette lettre d'information sur le site communal, via la page de la bibliothèque.

Les enfants entre 5 et 12 ans se retrouvent pour une animation qui allie lecture et créativité. Ils repartent avec leur bricolage personnalisé réalisé sur la base d'une thématique mensuelle, par exemple celle des oiseaux, de la boîte aux trésors ou des cartes de vœux...

Il n'est pas nécessaire de réserver sa place ni d'être inscrit à la bibliothèque pour y participer.

⊕ Bibliothèque communale
d'Anthisnes
Grand route de Liège 13
4162 Hody – **04 383 77 24**
bibliotheque@anthisnes.be



COURS DE DIDGERIDOO

Des cours de didgeridoo, l'instrument traditionnel des aborigènes australiens, se tiendront tous les lundis, au château de l'Avouerie, de 16 h 30 à 19 h 30 (en plusieurs séances d'une heure selon les âges et les niveaux). D'autres horaires et d'autres jours sont également possibles en fonction des inscriptions. Si vous désirez vous initier à cet instrument et à la technique étonnante de la respiration circulaire (qui permet de souffler sans jamais s'arrêter), ou perfectionner votre jeu, Franck Pillonetto, souffleur expérimenté, riche de plus de vingt années de pratique, se fera un plaisir de vous accompagner aussi loin que vous le souhaitez. Des instruments d'études de qualité seront proposés aux étudiants qui n'auraient pas déjà le leur.

⊕ Renseignements et inscription: Franck Pillonetto
franckphones@gmail.com – 04 223 01 90
Avouerie d'Anthisnes av. de l'Abbaye 19 – **04 383 63 90**

PAR FRANCE JURDAN



CINQ ÉLÈVES DE L'ECOLE DE DANSE DU CONDROZ SUR UN TOURNAGE

L'Ecole de danse du Condroz est installée à Limont depuis septembre 2011, de nombreux jeunes danseurs de notre commune y fréquentent ses cours de danse classique, jazz et contemporaine. En juillet dernier, France Jurdan, la directrice de l'école a été contactée par l'agence Casting 7 qui était à la recherche de jeunes danseuses pour son tournage de la seconde saison d'«Opéra». Cette série télévisée française coproduite par Belga Productions pour la chaîne OCS met en scène trois personnages au sein de l'Opéra National de Paris, temple de la danse française.

Plusieurs élèves de l'école de danse qui répondaient aux critères du réalisateur ont été proposées. Le tour était loin d'être joué... Encore fallait-il que chacune convainque l'agence de casting par une présentation personnelle et par des photos de danse. Ensuite, il leur fallait démontrer leurs capacités de danseuses dans une vidéo de seulement 30 secondes destinée à attirer l'attention du chorégraphe Marc-Emmanuel Zanolli, lui-même ex-danseur de l'illustre Ballet de l'Opéra de Paris. Et finalement obtenir l'aval de direction de la danse de l'Opéra National de Paris pour être engagées sur le tournage! A l'issue de ce parcours du combattant, 5 élèves de l'Ecole de danse, dont 2 Anthisnoises, ont été retenues et ont eu la chance de participer au tournage qui se déroulait sur la scène de l'Opéra Royal de Wallonie à Liège. Un rêve éveillé pour Alice, Anaëlle, Camille, Marie et Zoé qui en ont conservé d'inoubliables souvenirs.

Cerise sur le gâteau, Alice a été choisie pour remplacer une danseuse blessée lors du prestigieux défilé de la compagnie. Projetée ainsi au milieu d'un corps de ballet de professionnels, elle se souviendra longtemps de l'exaltation vécue par cette expérience inattendue.

Une belle récompense pour ces jeunes talentueux qui consacrent plusieurs heures par semaine à leur passion. Nul doute qu'elles font la fierté de leurs professeurs.

UN E-GUICHET POUR LE 1722

Les citoyens qui ont besoin d'une assistance des pompiers en raison de dégâts occasionnés par une tempête ou une inondation peuvent désormais utiliser l'e-guichet www.1722.be. Il va permettre d'améliorer l'efficacité du service rendu, d'éviter les temps d'attente au téléphone et de soulager les centrales d'urgence en cas d'intempéries.



Lors de fortes tempêtes ou d'orages violents, les centrales d'urgence 112 reçoivent énormément d'appels. Afin de les soulager, depuis août 2017, les citoyens peuvent utiliser le numéro 1722 pour obtenir une assistance des pompiers en cas de dégâts causés par une tempête ou une inondation. Le numéro 1722 est activé quand l'IRM émet un code jaune, orange ou rouge et qu'il y a donc un risque d'orage, de fortes précipitations ou de tempête. Lors des pics d'appels, ce numéro peut toutefois être plus difficilement joignable, ce qui entraîne des temps d'attente au téléphone. Le guichet électronique www.1722.be offre une solution, afin d'éviter de telles situations, pour l'ensemble du pays. Néanmoins, lors d'intempéries, il sera toujours possible d'appeler le 1722.

Mais ce guichet électronique devient le moyen le plus efficace pour demander l'assistance des pompiers lors de fortes tempêtes ou d'orages violents, dans des situations où aucune vie n'est en danger. Les demandes introduites via l'e-guichet sont traitées par les pompiers de la même façon que les demandes effectuées lors d'un appel au **1722**, mais par voie électronique. Chaque demande introduite par le biais du guichet électronique national est directement envoyée à la zone de secours compétente.

+ www.1722.be – www.112.be.

IDENTIFICATION DES CHIENS ET CHATS

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'autoriser l'utilisation de vos données pour permettre l'identification de votre animal. Ne prenez pas le risque de perdre votre chien ou votre chat, rendez vos données de contact consultables.

+ dogid.be – catid.be



PAR LE SERVICE PRÉVENTION DE LA ZONE DE POLICE DU CONDRUZ

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE

Depuis plus d'un an, nous sommes confrontés à la pandémie de la Covid 19. Au travers des mesures de restrictions qui s'imposent à nous pour lutter contre celle-ci, nos habitudes de vie ont été modifiées. Outre les drames sanitaires et sociaux dont la presse fait régulièrement écho, cette pandémie a remis en lumière un phénomène qui n'est pas toujours visible mais qui est néanmoins grave, soit les violences intrafamiliales qui sont en augmentation depuis un an.

Ce phénomène touche toutes les couches de la population et peut impacter toutes les tranches d'âge. Il y a beaucoup de formes de violences et il est possible que l'auteur(e) ne soit pas toujours conscient du mal engendré par ses comportements.

Ci-dessous, vous trouverez un document qui décrit le phénomène, les différentes formes de violences et le cycle de la violence. Voir si le doc est exploitable ?

- + Si vous voulez en savoir plus, que vous soyez victime, témoin ou auteur
 - Ecoute violences conjugales www.ecouteviolencesconjugales.be
 - Collectif contre les violences familiales et l'exclusion www.cvfe.be
 - ASBL Praxis, pour les auteur(e)s de violences conjugales www.asblpraxis.be



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs).

Pour disposer des dernières infos, pensez à vous inscrire à notre newsletter et nous suivre sur facebook, twitter et intagram.



VOUS DÉSIREZ OCCUPER LA VOIE PUBLIQUE COMMUNALE ?

Que ce soit pour effectuer des travaux, placer un conteneur ou effectuer un déménagement, une autorisation délivrée par le Bourgmestre ou le Collège Communal est nécessaire. Attention, il est important que cette demande nous parvienne 10 jours avant la date souhaitée d'occupation de la voie publique. Vous pouvez effectuer votre demande par courrier postal Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthises ou par mail à alexandra.leclair@anthises.be.

PANNES D'ÉLECTRICITÉ

Comment faire face aux coupures d'électricité ou un dégât électrique ? RESA gère le réseau de distribution d'électricité à Anthises. Elle en garantit notamment la qualité et la sécurité. Vérifiez si le problème ne provient pas de votre installation intérieure. Pour cela, il vous suffit d'abaisser le disjoncteur principal, le différentiel puis les fusibles, ensuite de les remonter dans le même ordre. Si vous n'avez toujours pas de courant, contactez RESA au **04 263 18 80** ou au **04 220 12 11** (24 h/24).

Dans le cas d'une coupure due à un déménagement, c'est un fournisseur d'énergie qu'il faut contacter pour pouvoir changer le nom du titulaire du contrat d'électricité.

FAITES APPEL À LA RESSOURCERIE POUR VOS ENCOMBRANTS



Chaque ménage peut solliciter deux passages l'an auprès de la Ressourcerie du Pays de Liège. Il suffit de former le **04 220 20 00** pour demander l'enlèvement de vos encombrants. Le premier passage, avec un maximum de 2 m³ à enlever, sera gratuit pour tout ménage domicilié sur la commune. Un second et dernier passage annuel pourra être sollicité auprès de la Ressourcerie, il vous en coûtera 50 € pour un maximum de 2 m³, moyennant un paiement préalable sur le compte communal BE95 0910 0041 0358 avec la mention du nom et de l'adresse du demandeur et de la date du rendez-vous pris auprès de la Ressourcerie.



Plus de détails sur www.ressourcerieliege.be



MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE, SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, IL N'A PAS ÉTÉ VIDÉ, JE DÉMÉNAGE, MON SAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ...

Ayez le réflexe call center d'Intradel **04 240 74 74** et www.intradel.be pour toute question relative à vos poubelles. Les prochains ramassages du sac PMC transparent sont prévus les lundis 25 octobre et 22 décembre 2021. Ceux-ci vont se poursuivre en 2022 et ce jusqu'à ce que l'usine de traitement, actuellement en construction, soit opérationnelle (± septembre). Si ce service ne vous est pas rendu correctement, informez-en Intradel qui pourra en référer à la société OVS, en charge de cette collecte particulière.

Il est vivement conseillé de sortir ses poubelles la veille à partir de 18 heures. Pour rappel, les conteneurs doivent être bien fermés et les mouchoirs en papier bien emballés avant d'atterrir dans le conteneur noir pour éviter tout risque de contamination (tant que le covid-19 sévira chez nous).

Attention contrairement à ce qui a été imprimé sur le calendrier Intradel, les services communaux seront bien ouverts les lundis 8 et 15 novembre 2021.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 18.08.2021)

10.04.2021 MARQUES MARTINS Diego • Villers-aux-Tours
 22.04.2021 DREESSEN GASPARTO Lucia • Anthises
 27.04.2021 ADAM Sam • Anthises
 01.05.2021 ZAPRUDNIK Elina • Berleur
 25.05.2021 HERMAN Martin • Anthises
 27.05.2021 CHARLIER Jules • Limont
 31.05.2021 COENE Anatole • Anthises
 19.06.2021 FALLA Clémence et Léo • Berleur
 25.07.2021 WILLEM Norah • Hody
 28.07.2021 ABDESSI WARNANT Lucie • Anthises
 01.08.2021 CLAESSENS Enzo • Anthises
 13.08.2021 GALLINA Ugo • Limont
 18.08.2021 MANESSE Joy • Villers-aux-Tours

MARIAGES (liste arrêtée au 18.09.2021)

24.04.2021 M. FOURMANOIR David et M^{me} CABANES Valérie • Anthises
 26.06.2021 M. MIROFLE Laurent et M^{me} FUCHS Laura • Tavier
 10.07.2021 M. LARDOT Jérôme et M^{me} LONREIRO Stéphanie • Hody
 13.08.2021 M. MORMONT Théophile et M^{me} COLSON Jeanine • Tavier
 21.08.2021 M. KLEINEN Thibaut et M^{me} VANHEYSTE Julie • Hody
 18.09.2021 M. RUTTEN Benoît et M^{me} DOCK Julie • Anthises
 18.09.2021 M. PETERS Pascal et M^{me} SWENNEN Christine • Tavier

DECES (liste arrêtée au 04.09.2021)

15.06.2021 GORBOUNOFF Nadia v^{ie} GERDAY Marcel • Anthises
 24.06.2021 LEROY Sabine • Tavier
 02.07.2021 MARON Marguerite v^{ie} de DUBOIS Victor • Tavier
 08.07.2021 CAMPIONI Emile ép. de MARECHAL Agnès • Villers-aux-Tours
 12.07.2021 LIBERT Fabienne compagne DEROUA Philippe • Villers-aux-Tours
 16.07.2021 TARABELLA Bruno, ép. de GAUTHIER Christiane • Anthises
 30.07.2021 SIQUET Pascale, ép. de FRAITURE Claude • Anthises
 04.09.2021 BARBE Jeanne v^{ie} de Kowalski Eugène • Villers-aux-Tours

L'asbl Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale.

Si vous désirez y voir figurer vos activités, il suffit d'en informer l'Avouerie.



l'équipe de la Maison des Associations :
04 383 63 90 – info@avouerie.be



OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER

24 **Vien**: **Salon « Saveurs et bien-être »** • Salle du Val Pierrys • 10h-18h • 0473 61 81 00

OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER

- 1-2 **Tavier**: **Graines de citrouille!** • Stage 2,5-6 ans: activités récréatives – cuisine • Maison de Village – Chemin du Paradis 9 • 9h-16h • A l'Eveil – Marie D'Hondt et Séverine Schabath – 04 383 67 93 – stagesanthisnes@gmail.com
- 2-4 **Lagrange**: **Petits plaisirs d'automne!** • Stage 7-10 ans: découverte nature – jeux d'extérieur • Maison de village de Lagrange – 4163 Limont • 9h-16h • A l'Eveil – Marie D'Hondt et Séverine Schabath – 04 383 67 93 – stagesanthisnes@gmail.com
- 5 **Anthisnes**: **Souper spectacle « Hommage à Johnny » par Olivier Laurent au profit du Télévie** • Salle Li Hody's • Réservations: Anthisnes en chœur – Annette Dodet – 0475 33 28 77 – anthisnesenchoeur@outlook.be
- 13 **Hody**: **30^e anniversaire de la salle de Hody** • Salle Li Hody's • Aimé Closjans – 0497 44 03 37 – lihodys@gmail.com

OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER

- 11-12 **Anthisnes**: **Marché de Noël de l'Avouerie d'Anthisnes** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 11-20h • Venez découvrir plus de 40 exposants dans une ambiance féérique et festive – Petite restauration • Avouerie d'Anthisnes – 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- 12 **Anthisnes**: **Fricassée du Père Noël** • Terrain de la petite aviation • 8-17h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10 – jp.awouters@belga.com.net
- 19 **Anthisnes**: **Petit déjeuner de Noël au profit du Télévie** • Stock Américain d'Anthisnes • Réservations: Anthisnes en chœur – Annette Dodet – 0475 33 28 77 – anthisnesenchoeur@outlook.be

OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER

- 3-5 **Anthisnes**: **Jeux d'hiver!** • Stage 8-12 ans: jeux de société • Local de l'Eveil d'Anthisnes – rue Christian Fagnant 1 • 9h-16h • A l'Eveil – Marie D'Hondt et Séverine Schabath – 04 383 67 93 – stagesanthisnes@gmail.com
- 3-7 **Tavier**: **Petits ours!** • Stage 2,5-6 ans: activités récréatives – cuisine • Maison de Village – Chemin du Paradis 9 • 9h-16h • A l'Eveil – Marie D'Hondt et Séverine Schabath – 04 383 67 93 – stagesanthisnes@gmail.com
- 5 **Anthisnes**: **Noël au théâtre: Ba Ya Trio** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 14h30 et 16h30 • Avouerie d'Anthisnes 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be



VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !
Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?
Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.

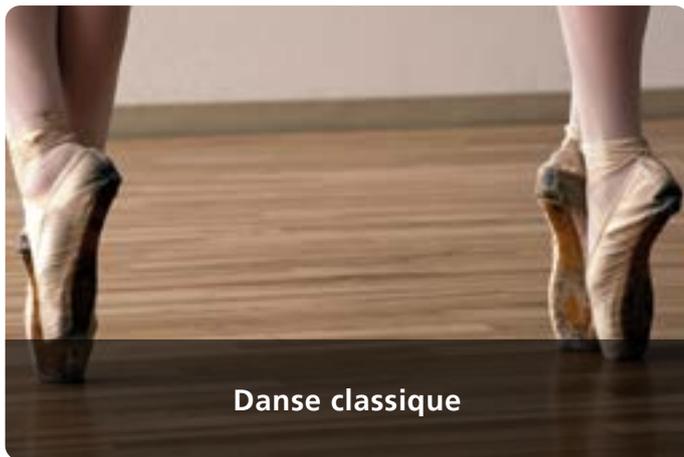
PERMIS DE CONDUIRE

Vous êtes détenteur d'un permis de conduire au format « carte bancaire », soyez vigilant à la date de validité de celui-ci. Ce type de permis est valable 10 ans, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à la commune pour tout renouvellement.



«VIVRE À ANTHISNES» – COURRIERS DES LECTEURS

Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages ? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (**info@anthisnes.be**), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le bulletin d'hiver, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard pour le 5 novembre 2021.



Danse classique

LES LUNDIS

Anthistes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) •

F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Anthistes: Chorale « La Choranthistes » • Château de l'Avouerie • 18 h 30 • FPS en col. avec Avouerie d'Anthistes ASBL • B. Cleuren

04 383 62 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

Anthistes: Atelier artistique • Salle communale d'Anthistes •

16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Danse • Strong nation ados/adultes • Li Hody's • 19 h 30-20 h 30 •

C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 17 h-22 h 30

Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthistes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois

• 14 h-16 h 30 • M^{me} Piroton 04 371 50 23 – 0478 25 31 47

Anthistes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 •

Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthistes@gmail.com

Limont: Danse • Ecole communale • Eveil à la danse (à pd 4 ans)

16 h 30-17 h 15 • Classique (10-14 ans) 17 h 30-18 h 45 • Classique

avancé (+15 ans) 18 h 45-20 h 15 • F. Jurdan 0485 43 00 07 –

ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Psychomotricité parents/enfants • Salle Val Pierry's • (10

mois-6 ans) • 17 h-18 h • M^{me}. Sanchez 0471 54 27 99

LES MARDIS

Anthistes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie

d'Anthistes • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthistes: ASBL Rouliberwète • lors du GAC à l'Avouerie • 18 h-20 h •

plat et soupe à emporter • 0470 57 23 34 – rouliberwète@gmail.com

Anthistes: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux

Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthistes: Badminton • Salle communale • (6-9 ans) 16 h-17 h 30 • (10-

12 ans) 17 h 45-19 h • Mattias Devaux – 0497 33 23 87

Limont: Danse • Ecole communale • Jazz contemporain (10-15 ans)

17 h 30-18 h 30 • Contemporain (+16 ans) 18 h 30-19 h 45 • Pilates adultes

niv. 2 20 h-21 h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com

– www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Atelier artistique • Ecole de Limont • 16 h 30-17 h 30 •

6-11 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N.

Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19 h 00-22 h 00 •

E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – http://

cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 18 h 30 • Débutants et

séniors • M. Toledo 0475 81 32 15

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 •

18 h-20 h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 –

valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be



LES MERCREDIS

Anthistes: Cours d'Anglais UF2 • Ecole Communale • 18 h-21 h •

Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthistes • Secrétariat IEPSCF

04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthistes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 •

Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthistes@gmail.com

Anthistes: L'Eveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale •

12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune •

04 383 67 93

Hody: Danse • Li Hody's • Cardiosculpt ados/adultes 19 h 30-20 h 30 • C.

Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13 h-16 h 45

Initiation stylisme • 17 h-22 h Sportwear • FPS – Manuela Tarabella

0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • Classique débutant 7-9 ans

14 h 30-15 h 30 • Classique 9-12 ans 15 h 30-16 h 30 • Modern jazz

8-12 ans 16 h 45-17 h 45 • Classique avancé +15 ans 17 h 45-19 h 15 •

Modern jazz avancé 19 h 30-20 h 45 • Pilates débutant 20 h 45-21 h 45 •

F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com –

www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10 h-11 h

• Maternelles 16 h-17 h • Primaires 17 h 15-18 h 15 • Adultes Step

18 h 30-19 h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19 h 15-20 h • C. Guilmot

0473 61 81 00



Club d'échecs

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

LES JEUDIS

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 19h (sur rendez-vous) • Gratuit • Solange Julien 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Limont: Danse • Ecole communale • Funk/pop (4-6 ans) 17h-18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h-20h • Céline Latour 0476 75 38 40

Vien: Pétañque • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise

LES VENDREDIS

Limont: Danse • Ecole communale • Funk/pop (7-9 ans) 16h-17h • Funk/pop (5-7 ans) 17h – 18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h30-20h30 • Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Danse • Salle communale • Pilates seniors 9h30-10h30 • Danse seniors 10h45-11h45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

UN VENDREDI SUR DEUX

Lagrange: Artisanat • Maison de village • 17h15 – 21h15 • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h • Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Lagrange: Cours de Yoga • Maison de village • 10h-11h • M^{me} C. Richelot 0477 41 18 57

Limont: Danse • Ecole communale • Classique (8-10 ans) 9h-10h • Classique (10-14 ans) 10h-11h15 • Classique avancé (+15 ans) 11h15-12h45 • Préparatoire (4-6 ans) 13h15-14h • Modern jazz (7-9 ans) 14h-15h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – http://cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-12h • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 12h30-14h30 • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com



Football



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes <http://twitter.com/anthisnes> www.instagram.com/anthisnes

→ **SECRETARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX

(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthisnes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ POPULATION

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthisnes.be • 04 383 99 94 – 97

→ ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
Vendredi 8 h 30-13 h 15
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ URBANISME

Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ ÉNERGIE – LOGEMENT

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92 – 04 290 57 11

→ DÉCHETS – INFORMATION

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
cecile.francois@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ RESSOURCES HUMAINES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ LOCATION SALLES COMMUNALES

Lundi, mercredi, vendredi 8 h 30-12 h
population@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ RECETTE – TAXES

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ COMPTABILITÉ

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 96

→ MARCHÉS PUBLICS

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99

→ RGPD – PATRIMOINE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ PRIMES

Lundi, mercredi, vendredi 8 h 30-12 h
jason.martins@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwysberghe@anthisnes.be
• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou 04 383 70 79

→ CHAUFFAGE

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou 04 383 61 92

→ ASSISTANTE DE VIE-SENIORS

Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ MÉDIATION DE DETTES

Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

Lundi au vendredi 9 h-12 h
rue des Martyrs 19 – 4162 Hody
policeanthisnes@gmail.com • 04 383 66 95

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien
lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09
0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93
atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

→ ENSEIGNEMENT COMMUNAL

- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be